

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 avril 2026

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN176

AMENDEMENT

présenté par
M. Bénard

ARTICLE 24

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Supprimer l'article 24.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La jeunesse est aujourd'hui l'une des premières victimes des politiques d'austérité. Près d'un étudiant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et presque la moitié des étudiants qui quittent le domicile familial sont en situation de pauvreté monétaire. Dans ce contexte de précarisation structurelle, la stabilité de l'emploi offerte par l'armée peut séduire une partie de la jeunesse et notamment celle issue des classes populaires et des Outre-mer.

Si le groupe communiste est favorable à l'instauration d'une armée citoyenne et d'un service militaire universel cette revendication est tout aussi indissociable de la nécessité d'une politique de défense totalement indépendante.

Un service National Volontaire n'apparaît pas comme une réponse à la nécessité de faire participer tous les citoyens sans exclusive à la défense de la Nation.

C'est pourquoi nous proposons de supprimer cet article.